BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CDD)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°021 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET LE GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE A DES FINS PACIFIQUES, SIGNE LE 19 JUIN 2025 A SAINT PETERSBOURG

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD), par le député **Sayouba ZONGO**, rapporteur.

Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 17 novembre de 19 heures 20 minutes à 20 heures 11 minutes, la Commission du développement durable (CDD), s'est réunie en séance de travail, dans sa salle, sous la présidence du député Diédon Alain HIEN, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signé le 19 juin 2025 à Saint Pétersbourg.

Auparavant, la CDD, saisie pour avis, a désigné le député Sayouba ZONGO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CDD a organisé, le mercredi 29 octobre 2025, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés membres de la CDD de formuler des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement par le député rapporteur, lors de son audition à la CAEDS.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CDD, consacrée à l'adoption du rapport, a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte rendu en trois points :

- audition du Gouvernement,
- débat général,
- examen du projet de loi article par article.

I.1. De l'audition du Gouvernement

L'audition du Gouvernement sur le projet de loi s'est déroulée le vendredi 14 novembre 2025 de 09 heures 05 minutes à 10 heures 50 minutes. L'adoption du rapport de la commission a eu lieu le même jour de 15 heures 05 minutes à 18 heures 30 minutes.

Les travaux se sont déroulés sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de la CAEDS.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE et Madame Bêbgnasgnan Stella Eldine KABRE/KABORE, respectivement Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur et Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, chargé de la coopération régionale. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Lors de l'audition du Gouvernement, le Ministre a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification,
- contenu de l'Accord,
- appel à la ratification de l'Accord.

Le contenu de ces différents points figure dans le rapport de la CAEDS saisie au fond.

I.2. Du débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- le type de technologie de réacteur prévu pour la mise en place de la centrale nucléaire ainsi que l'assurance de sa fiabilité ;
- les mesures envisagées pour la gestion de la sécurité de l'infrastructure nucléaire ;
- les mesures prévues pour gérer la question d'eau au regard du fait que le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite en général l'utilisation de beaucoup d'eau ;
- l'assurance de la disponibilité du combustible pour le fonctionnement de la centrale ;
- l'effectif actuel des spécialistes dans le domaine du nucléaire au Burkina Faso et les perspectives concrètes de formation dans le domaine ;
- l'implication des spécialistes burkinabè du nucléaire au processus de négociation de l'Accord ;

- la stratégie que propose le Gouvernement pour la gestion des déchets provenant du fonctionnement de la centrale ;
- la place que la BNSP occupe dans la mise en œuvre du présent Accord sachant que l'introduction du nucléaire implique des enjeux majeurs de sécurité, de sûreté et de gestion des risques technologiques ainsi que son implication au processus de négociation ;
- le processus de négociation ayant abouti au présent Accord ;
- l'évaluation ou non des impacts globaux de l'énergie nucléaire sur notre environnement ;
- le temps nécessaire dont le Burkina Faso a besoin pour réaliser la centrale nucléaire ;
- l'état des lieux de la capacité de production du Burkina Faso en matière d'énergie ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour parer aux éventuels risques dans la gestion de l'énergie nucléaire notamment la préservation des futures populations riveraines des conséquences de la centrale nucléaire ;
- l'identification à ce jour du ou des sites pour la construction de la centrale nucléaire.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte rendu des travaux de la CAEDS fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que la construction de la première centrale électronucléaire au Burkina Faso a été saluée par les commissaires. La réalisation de cette importante infrastructure va améliorer les capacités de notre pays à produire une électricité fiable, abondante et à faible émission en carbone pour alimenter nos besoins en énergie.

En outre, l'adoption du projet de loi va contribuer à l'atteinte de la souveraineté énergétique de notre pays en réduisant la dépendance aux importations d'énergies fossiles et de maîtriser les coûts d'électricité sur le long terme.

Convaincue que l'adoption du présent projet de loi permettra d'enclencher l'étude de faisabilité de la construction de la première centrale électronucléaire au Burkina Faso, la CDD émet un avis favorable pour cette adoption.

Ouagadougou, le 17 novembre 2025

Le Président

Dr Diédon Alain HIEN

Le Rapporteur

Sayouba ZONGO

SEANCE D'APPROPRIATION DU MERCREDI 29 OCTOBRE 2025

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	GROUPE CONSTITUE
1.	**KABRE Aboubacar**	**Vice-président**	**PDCE**
2.	**KABRE Kalifa**	**1er Secrétaire**	**FVR**
3.	FOFANA Haoua	Membre	FDS
4.	OUEDRAOGO K. Aguératou Kiswendsida	Membre	PP
5.	SAWADOGO Isidore Tegwendé	Membre	FDS
6.	YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann	Membre	PP
7.	ZONGO Sayouba	Membre	PDCE

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	HIEN Diédon Alain	Président	En mission
2.	KONE Moussa	2e Secrétaire	Pour raison de famille (Décès)
3.	SAWADOGO Tegwendé Isidore	Membre	En mission

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	KAMBIRE Bèbè Albert	Conseiller
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur des services législatifs
3.	OUATTARA Bakari	Administrateur des services législatifs
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	BAMBARA Auguste Marie Romain	Conseiller	En mission

SEANCE D'ADOPTION DE RAPPORT DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	GROUPE CONSTITUE
1.	**HIEN Diédon Alain**	**Président**	**OSC**
2.	**KABRE Kalifa**	**1er Secrétaire**	**FVR**
3.	YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann	Membre	PP
4.	ZONGO Kiswendsida Evariste	Membre	PDCE
5.	ZONGO Sayouba	Membre	PDCE

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	KABRE Aboubacar	Vice-président	En mission CDD auprès de la CAGIDH à Koudougou
2.	KONE Moussa	2e Secrétaire	Pour raison de santé (Malade)
3.	FOFANA Haoua	Membre	En mission
4.	OUEDRAOGO K. Aguératou Kiswendsida	Membre	Travaux de la COMFIB
5.	SAWADOGO Isidore Tegwendé	Membre	Travaux de la COMFIB

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	KAMBIRE Bèbè Albert	Conseiller
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur des services législatifs
3.	OUATTARA Bakari	Administrateur des services législatifs
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	BAMBARA Auguste Marie Romain	Conseiller	En mission CDD auprès de la CAGIDH